

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

Arrêté du 2 octobre 2024 relatif à l'affectation des internes en odontologie ayant satisfait aux épreuves du concours d'internat à titre européen pour les praticiens de l'art dentaire français andorrans ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse au titre de l'année universitaire 2024-2025

NOR : MSAN2426520A

Par arrêté de la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière en date du 2 octobre 2024, les praticiens de l'art dentaire dont les noms suivent sont affectés pour suivre les enseignements du troisième cycle long des études odontologiques au titre de l'année universitaire 2024-2025 dans les conditions suivantes :

1. M. Dimitrov (Luc, Nicolas), orthopédie dento-faciale, en interrégion Auvergne-Rhône-Alpes au CHU de Lyon ;
2. Mme Maurizi (Marie, Valentine), orthopédie dento-faciale, en interrégion Sud à l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille ;
3. Mme Monduc (Louna, Génie, Felipa), nom d'usage Monduc-Mazières, orthopédie dento-faciale, en interrégion Sud à l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille ;
4. M. Plenet (Vincent, Mathieu), orthopédie dento-faciale, en interrégion Sud à Montpellier-Nîmes ;
5. M. Pérez Vecina (Jorge), orthopédie dento-faciale, en interrégion Nord-Ouest au CHU de Lille ;
6. Mme Dom (Marine), orthopédie dento-faciale, en interrégion Nord-Est au CHU de Nancy ;
7. M. Charron (Tom, Christian, Jacques), chirurgie orale, en interrégion Sud à l'Assistance publique – hôpitaux de Marseille ;
8. Mme Pepiot (Claire, Marie, Madeleine), chirurgie orale, en interrégion Nord-Est, au CHU de Besançon.